AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

AMF

215C1914
FR000120354-FS0789

7 décembre 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Euronext Paris)

Par courriers reçu le 4 décembre 2015, complété par un courrier reçu le 7 décembre 2015, la société Deutsche Bank AG (Taunusanlage 12, 60325 Frankfurt Am Main, Allemagne) a déclaré avoir franchi en hausse, le 30 novembre 2015, par suite d'une acquisition d'actions VALLOUREC sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société VALLOUREC et détenir 7 206 835 actions VALLOUREC représentant autant de de droits de vote, soit 5,39% du capital et des 4,97% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Détention effective	2 905 075	2,17	2 905 075	2,00
Détention par assimilation	4 301 760	3,32	4 301 760	2,97
Total Deutsche Bank AG	**7 206 835**	**5,39**	**7 206 835**	**4,97**

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 1 887 719 actions VALLOUREC réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 2 options d'achat à dénouement physique portant respectivement sur 291 200 actions VALLOUREC et 350 000 actions VALLOUREC, chacune étant exerçable à tout moment, respectivement jusqu'au 18 décembre 2015 et 18 juin 2016, aux prix unitaires par action respectivement de 21,5 € et 11,1 € ;
- une position vendeuse sur 1 *put* à dénouement physique portant 4 475 actions VALLOUREC, exerçable à tout moment jusqu'au 15 janvier 2016 au prix unitaire par action 8,8 € ;
- une position vendeuse sur 1 *put* à dénouement physique portant sur 209 990 actions VALLOUREC, exerçable à tout moment jusqu'au 18 décembre 2015 au prix unitaire par action 14,0€ ;
- une position vendeuse sur 1 *put* à dénouement physique portant sur 429 280 actions VALLOUREC, exerçable à tout moment jusqu'au 18 juin 2016 au prix unitaire par action 10,1 € ; et
- une position vendeuse sur 1 *put* à dénouement physique portant sur 602 774 actions VALLOUREC, exerçable à tout moment jusqu'au 17 juin 2016 au prix unitaire par action 13,7 €.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce, 2 414 041 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) résultant de la détention de 18 contrats « swaps » à dénouement en espèces arrivants à échéance entre le 18 décembre 2015 et le 2 février 2017 (sur la base d'un delta de 1 au 30 novembre 2015).

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 133 688 435 actions représentant 144 903 133 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.